

PREFET DU FINISTERE

ALERTE de niveau JAUNE
- Vigilances en cours : vent violent + pluie + orage
Situation à surveiller

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par METEO-France.

Le département du Finistère est placé en Vigilance Jaune Pluie, Vent et Orage sur la carte de 16 heures le 6 juin 2019 pour les phénomènes associés à la tempête Miguel qui seront les plus actifs entre la fin de nuit prochaine et la fin de la journée de vendredi, entraînant :

Pluie-inondation : 20 à 30 mm, localement 40 mm

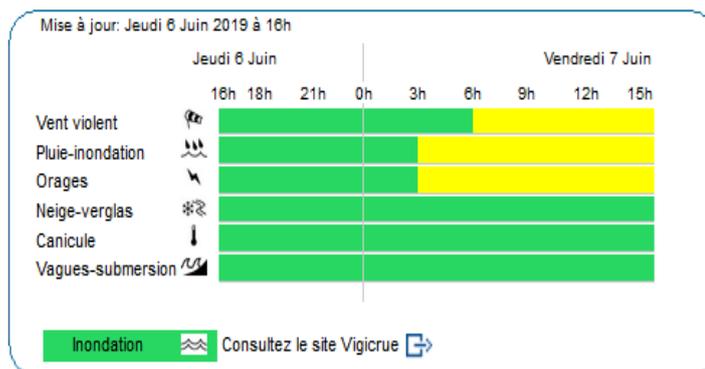
Vent violent : vent de 70 à 80 km/h, localement 90 km/h de secteur Sud-Est le matin. Après une brève accalmie, reprise du vent violent l'après-midi de secteur Ouest avec la même intensité que le matin. Des pointes dépassant les 100 km/h sur les zones côtières sont probables.

Orage : après les pluies continues de cette nuit, de violentes averses accompagnées d'orages sont attendues en cours de journée.

En raison d'une instabilité dans la localisation exacte du centre dépressionnaire dans le Golfe de Gascogne et de la perturbation pluvieuse associée, cette situation est à surveiller.

Très nette accalmie dans la nuit de vendredi à samedi.

PERIODE A RISQUE



CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- **Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune** ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan **communal de sauvegarde (PCS)** et de son **poste de commandement communal (PCC)**
- **Alerter / informer la population** du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- **Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.**
- **Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.**

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

- ✓ **De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :**
 - **METEO** : www.meteofrance.com
 - **CRUES** : <http://vigicrues.gouv.fr>
 - **ainsi que les conditions de circulation** : sur www.bison-fute.gouv.fr (notamment pour RN 12, 164 et 165) et <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ✓ **De prendre les mesures adéquates en fonction de leur domaine de compétence.**

Fait à Quimper, le 6 juin 2019 à 16 h

Pour le Préfet
Le chef du service interministériel de défense
et de protection civiles



Michèle BOULIC